

17^{ème} Session du Groupe de Travail sur l'Examen Périodique Universel
(Genève, 21.10-01.11.2013)

Examen de la République du Congo

(30.10.2013)

*Intervention du Représentant Permanent du Cap-Vert
S.E. Ambassadeur José Luís Monteiro*

Merci, Monsieur le Président,

Nous remercions l'honorable Ministre *OKiemy*

de la République du Congo et sa délégation pour la présentation du rapport national ~~du Congo~~

La situation en matière des droits de l'homme en République du Congo, qui se présentait assez difficile et complexe lors du premier examen de ce pays, a entretemps évolué positivement dans de nombreux domaines importants.

Cette dynamique positive présente un potentiel de développement encore important, et dans ce sens il importe de ratifier quelques instruments internationaux ^{*déjà*} signés tels que la Convention relative aux droits de l'enfant, la

Convention contre la torture, la Convention pour la protection contre les disparitions forcées, entre autres, ~~et~~ les incorporer dans l'ordre interne et *les* rendre opérationnels en révisant les codes juridiques pour les harmoniser avec ces instruments.

Nous souhaitons recommander aux autorités du Congo que l'action initiée en faveur des droits et de la qualité de vie des populations autochtones, comprenant le plan d'action 2009-2013, l'adoption de la loi de 2011 et la publication prochaine du décret d'application de cette loi, soit poursuivie et renforcée moyennant la formulation et mise en œuvre d'un nouveau plan pluriannuel encore plus efficace.

Nous encourageons les partenaires internationaux du Congo à répondre avec ouverture aux besoins d'appui que leur présenterait le Gouvernement, auquel nous augurons les meilleurs succès dans ses efforts pour la protection et promotion des droits de l'homme dans le pays.

Merci, Monsieur le Président